



Réception organisée avec la Vrije Universiteit Brussel (VUB) et l'autorité belge de protection des données (CBPL-CPVP) dans le cadre de l'exposition intitulée «A Look Inside», Parc des expositions «De Markten», Bruxelles, le 28 janvier 2013

Peter Hustinx

Contrôleur européen de la protection des données

Mesdames, Messieurs,

C'est un honneur pour moi de pouvoir prendre la parole ce soir, notamment après les interventions de Messieurs Paul de Hert (VUB) et Willem Debeuckelaere (CBPL-CPVC), qui ont formulé des remarques très intéressantes et avec qui nous organisons cette manifestation dans le cadre de la Journée 2013 de la protection des données.

Comme cela a été précisé, le célèbre essai de William Faulkner sur la vie privée, s'il a été écrit dans les années cinquante, éveille encore aujourd'hui des résonances profondes.

Force est en effet de constater que les données à caractère personnel n'ont jamais été *aussi peu confidentielles* qu'aujourd'hui. Les informations nous concernant qui sont utilisées pour dégager des types et des modèles de comportement humain sont si nombreuses qu'il est peut-être temps de s'interroger sur le type de société contrôlée par les technologies auquel nous aspirons.

Nombreuses sont les choses qui nous entourent auxquelles nous nous sommes habitués et qui, pour beaucoup d'entre nous en effet, au moins dans une certaine mesure, font désormais partie du décor: caméras de télévision en circuit fermé, cartes de fidélité et même certaines émissions de télé-réalité inspirées de Big Brother et autres informations sensationnelles révélées par les médias (au nom de la sacro-sainte «liberté de la presse»!).

La tendance est à la normalisation de la transparence sociale et, pour cette raison, de nombreuses choses sont désormais justifiées et admises; pensez ne fût-ce qu'à tout ce qui a été introduit depuis l'attentat contre les tours jumelles (les transfèvements pour interrogatoire, les échanges de données relatives aux passagers aériens et autres mesures du même type) au nom de la réduction du risque d'attentats terroristes et de la protection de la démocratie.

Comme l'avait prévu Dick Cheney, ancien vice-président des États-Unis, peu de temps après les attentats du 11 septembre, «l'exception devient rapidement la nouvelle norme».

Mais peut-on inverser cette tendance, après avoir accepté autant de changements et une telle atteinte à la vie privée ? En fait, comme nous n'avons de toute façon aucune vie privée, doit-on inverser la tendance ou «...s'en accommoder»? , comme le suggère le sinistre adage.¹

Je pense que nous devons prendre position. Si on peut suivre l'évolution des modèles comportementaux et si nos profils peuvent être décrits à l'infini, nos esprits sont peut-être le dernier espace de liberté dont nous disposons, du moins tant que les scientifiques n'auront pas trouvé un moyen de décoder nos pensées!

Certes, il est difficile de délimiter clairement le concept de «vie privée» dans cette nouvelle normalité, mais nous devons définir nos limites (nos communications, nos espaces privés, nos pensées, le contenu de nos poches) et déterminer ce que nous sommes prêts à révéler. Quoi d'autre devrions-nous partager au nom de la sécurité nationale ?

Nous devrions nous défendre et reprendre le contrôle dans cette société contrôlée par les technologies afin de préserver l'essentiel: à savoir la dignité, l'autonomie et la valeur unique de chaque être humain. Cela inclut le droit de toute personne à se forger sa propre personnalité, à ne pas faire partie de la masse si tel est son choix et à exercer une influence raisonnable sur des questions qui ont un impact direct sur nos vies.

Cela signifie que nous devrions également renforcer les outils juridiques et techniques dont nous disposons encore pour protéger et contrôler l'utilisation de nos données à caractère personnel et pour garantir que celles-ci sont suffisamment protégées, y compris lorsqu'elles sont conservées ou utilisées par des tiers.

C'est pourquoi l'UE et le Conseil de l'Europe réexaminent actuellement leur cadre juridique de protection des données et 47 États membres du Conseil de l'Europe ainsi que les institutions, organes et organismes de l'UE célèbrent aujourd'hui la 7^e Journée européenne de la protection des données.

Mais revenons-en au thème de cette exposition intitulée «A Look Inside» sur l'art de la surveillance. Oscar Wilde a écrit que c'est le spectateur et non la vie que l'art reflète réellement. Cette exposition nous reflète donc parfaitement.

Il s'agit là d'une manière originale de célébrer la Journée de la protection des données et nous sommes fiers d'y avoir été associés.

Mesdames et Messieurs, profitez de l'art, parlez-en entre vous, laissez-vous envahir, émouvoir et impressionner par son côté magnifique et intrigant; c'est l'occasion idéale pour vous présenter à ceux que vous ne connaissez pas encore et pour renouer des contacts. Je vous souhaite une agréable soirée.

¹ Scott McNealy, co-fondateur de Sun Microsystems